

# Espace Naturel Sensible local

## Site des Gillardes

### Fiche d'identité

**Identifiant site :** SL279

**Commune(s) :** Monestier d'Ambel & Pellafol

**Milieux :** forêt, tufière, cours d'eau, grottes, falaises

**Propriétaires :** Communes /Etat-ONF et privés

**Gestionnaire :** CC de la Matheysine

**Surface zone observation :** 205,4 ha

**Surface zone intervention :** 205,4 ha

**Surface zone de préemption :** 0 ha

**Surface acquise :** 165,8 ha cadastrés

**Surface conventionnée :** 0 ha

**Maîtrise foncière :** 93,1 %

**Maîtrise d'usage :** 0 ha



### Visites du site

- 30 janvier 2018 : visite en présence du département (service patrimoine naturel : Marie Thiberville et Amandine Lemerrier) et de l'ONF, animateur Natura 2000 et gestionnaire forestier du secteur (Julien Garcia)
- 27 avril 2018 : visite en présence du département (service patrimoine naturel : Amandine Lemerrier et les animateurs ENS de l'été) et de l'ONF (Julien Garcia)
- 14 juin 2018 : réunion en mairie suivie d'une visite sur site, avec les élus et techniciens du Département, de Pellafol, de Monestier d'Ambel, de la Communauté de communes de la Matheysine, l'Office du tourisme de Corps et l'ONF (cf CR).

### Bibliographie

2007, ONF Isère. Rapport Espaces naturels sensibles Potentiels (programme Life)

2011, ONF Isère. DOCOB du site Natura 2000 FR8201747 " Massif de l'Obiou et gorges de la Souloise

## Présentation générale

### Descriptif sommaire

Le site des Gillardes est situé au Sud du département à 14 km de Corps dans le canton Trièves-Matheysine.

Dans ce secteur serpente la Souloise, rivière arrivant des Hautes Alpes, qui a creusé ses gorges au sein du massif du Dévoluy, pour se jeter ensuite dans la rivière Drac au niveau du lac-barrage du Sautet.

Le projet d'ENS débute à la limite du département de l'Isère et intègre un linéaire de 3 km de cours d'eau ainsi que les pentes en rive droite, sur la commune de Monestier d'Ambel et celles en rive gauche sur la commune de Pellafol. La surface du projet d'ENS couvre ainsi plus de 205 hectares avec une altitude variant entre 812 m et 1568 m.

### Projet d'ENS



Ce secteur comporte une biodiversité exceptionnelle qui a justifié son intégration au site Natura 2000 Obiou-Gorges de la Souloise créé en 2011 et animé par l'ONF.

Une des particularités du site est aussi hydro-géologique avec la présence des *exurgences\** des Gillardes, classées au second rang des exurgences de France par leur débit après la Fontaine du Vaucluse. C'est aussi un site reconnu pour son intérêt paysager, touristique et pédagogique, équipé depuis 2007 d'un sentier de découverte sur le thème de l'eau et intégré en tant que site associé au réseau des ENS en 2011 donc ouvert aux financements scolaires « A la découverte des ENS ».

\* *exurgence* : exutoire d'écoulements souterrains qui proviennent de l'infiltration des eaux de pluies dans un massif, ici le Dévoluy et l'Obiou

### Inscriptions aux inventaires et mesures de protection réglementaires

- ZNIEFF de type II n° 3831 « Obiou et Haut-Buëch »
- ZNIEFF de type I n° 38310009 « Bois, pelouses et falaises du col de l'Aup », n°38310002 « Vallon de la Souloise » et n°38310003 « Bois du Sapey »
- Site Natura 2000 n° 8201747 « Landes pelouses, forêt remarquables et habitats rocheux du massif de l'Obiou et des gorges de la Souloise »
- Classé en zone N dans les cartes communales de Pellafol et Monestier d'Ambel

### Diagnostic patrimonial / richesse écologique :

#### Habitats naturels : (source : DOCOB 2011)

9 habitats naturels dont 7 d'intérêt européen, **dont 2 prioritaires \***

#### Habitats humides

**Tufière (7220\*** – Communautés des sources pétrifiantes avec formation de travertin (Code Corine: 54.12)/à surveiller en 38

#### Habitats rocheux

**Falaises avec leur végétation associé (8210** - Pentcs rocheuses avec végétation chasmophytique (Code Corine : 62.15 dont 62.151)/ à surveiller en 38)

**Eboulis thermophiles (8130** – code Corine : 61.31)/ non menacé en 38

**Cavités non exploitées (8310** – grottes, exurgences et leur réseau karstique (Code corine : 82.10/83.10)/ à surveiller en 38

#### Habitats forestiers

**Hêtraies (9130** - Hêtraies montagnardes de l'*Asperulo-Fagetum* (Code Corine Biotope : 41.13/41.17 et **9150** Hêtraies calcicoles médio-européennes du *Cephalanthero - Fagion*, Code Corine : 41.16)/ non menacé en 38

**Forêts de tilleuls de pentcs et ravins (9180\*** – Tiliaies sèches de Bourgogne, du Jura et des Alpes, Code Corine 41.45)/ à surveiller en 38

#### Habitats aquatiques

**Lits des rivières - Zone à Truites** : la Souloise, pas d'enjeux européens et non menacé au niveau du département

#### Flore : (sources : extrait PIFH 2018 + données ONF)

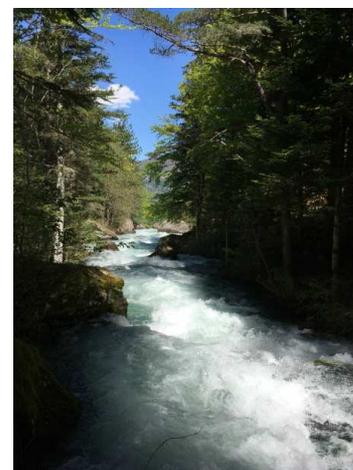
La diversité des habitats explique la richesse floristique avec 192 espèces observées dont :

**12** espèces patrimoniales dont 5 espèces protégées : la **Buxbaumie verte** (PN), le **Sabot de Vénus** (PN), l'**Orchis de Spitzel** (PN), la **Raiponce de Charmeil** (PRA) et la **Pyrole verdâtre** (PRA)

**26** plantes sont déterminantes pour les ZNIEFF

#### Faune : (sources : extrait Faune isère 2018 + diag ONF de 2007)

**Amphibiens : 3 espèces en liste rouge** (Crapaud commun, Grenouille rousse, Salamandre tachetée)



La Souloise



Buxbaumie verte, petite mousse des bois morts de conifères



Sabot de Vénus : orchidée de lisières et bois clairs

**Poissons** : présence dans la Souloise de 2 espèces d'intérêt communautaire : le **Blageon** et le **Chabot** (espèce protégée), signe d'une très bonne qualité des eaux .

**Oiseaux** : **64 espèces dont 36 patrimoniales**, comprenant à la fois des oiseaux rupestres nicheurs dans les falaises du Brechon comme le Crave à bec rouge, l'Aigle royal, le Faucon pèlerin, mais aussi des espèces liés aux milieux boisés et clairières

**Mammifères** : **10 espèces** dont l'Ecureuil (protégé) et le Chamois (en annexe V de la directive Habitat)

**Chauve-souris** : **9 espèces dont 7 patrimoniales** notamment le **Murin à oreilles échancrées** et le **Minioptère de Schreibers**, protégés, et inscrit à la directive Habitat. les nombreux arbres creux et anfractuosités des falaises sont favorables aux chiroptères

**Géologie** : 2 exurgences :

Les Petites Gillardes : 875 m d'alt, temporaire

Les Grandes Gillardes : 870 m d'alt, pérenne



Aigle royal : seul une 15aine de couples sont présents en Isère

## **Problématique du site / Contexte local**



### Historique

Le site des Gillardes et plus globalement l'ensemble Massif de l'Obiou – Gorges de la Souloise a intégré le réseau Natura 2000 comme Site d'importance communautaire dès 2002. Afin d'accompagner l'intégration du site Natura 2000 dans les politiques territoriales et mettre en place des actions démonstratives, un projet LIFE Nature et territoires a été porté par l'ONF de 2004 à 2008. Ce programme d'actions a permis de réaliser des inventaires (flore, habitats naturels), des actions de valorisation (création du sentier de découverte des Gillardes, réalisation de projets pédagogiques, exposition), des études (plan d'interprétation, étude écotouristique, diagnostic pastoral) et des travaux (nettoyage du canal, réouverture de milieux à sabot de vénus, déplacement de sentiers, transformation de plantation de pin noir). Dans le cadre de ce LIFE, une étude de secteurs potentiellement labellissables en ENS a été réalisée par l'ONF, 5 sites avait alors été retenu comme ENS potentiels dont le site des Gorges de la Souloise. Aucune labellisation n'a toutefois été demandée par les communes suite à cette étude.

En parallèle du LIFE, le premier comité de pilotage Natura 2000 a été réuni et la rédaction du DOCOB a été réalisée par l'ONF, validé en avril 2011.

De 2011 à 2017, le site Natura 2000 a eu comme opérateur gestionnaire la Communauté de communes du Pays de Corps, puis en 2017 au moment de la fusion des 3 intercommunalités formant ainsi la Communauté de communes de la Matheysine, un nouvel opérateur gestionnaire a été désigné : l'ONF.

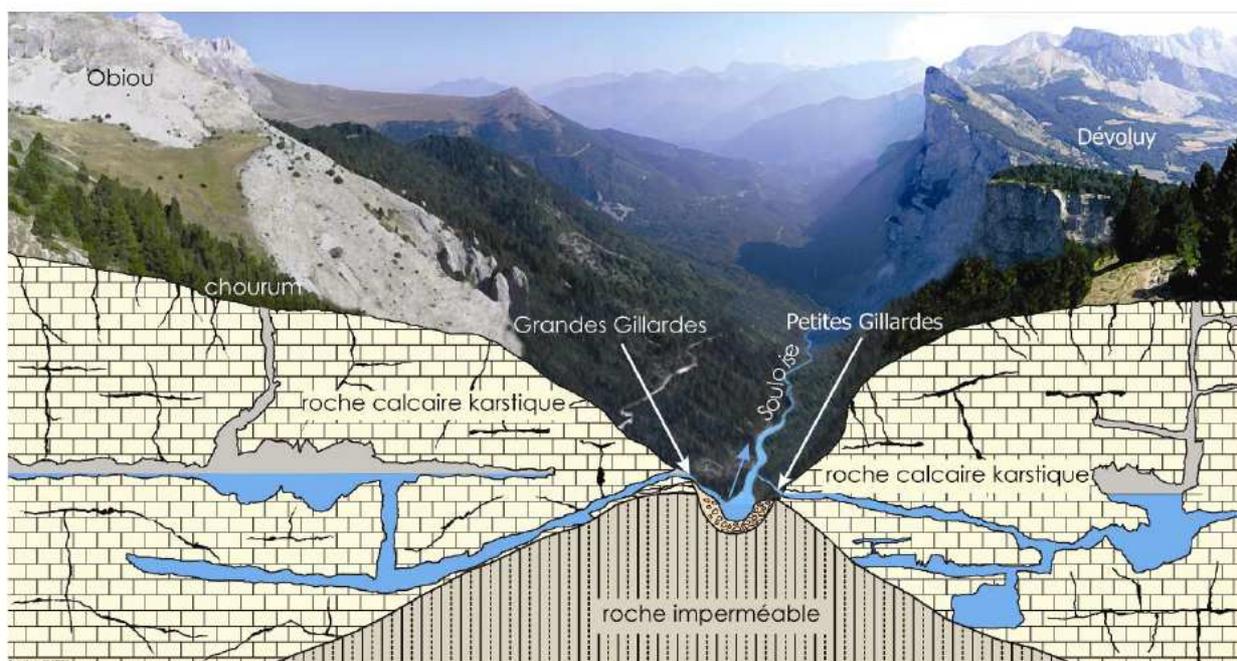
Le sentier de découverte créée en 2007 a été entretenu par la Communauté de communes pour les portions en PDIPR et par l'ONF pour le reste.

Les panneaux et balisage ont aujourd'hui 10 ans et sont en mauvais état. L'idée de la labellisation ENS a été relancée par les élus du secteur, le site étant méconnu malgré des enjeux forts en terme de patrimoine naturel et de potentiel pédagogique.

### Géologie

Le site comporte les secondes exurgences de France en terme de débit (variant de 0,4 à 50 m<sup>3</sup>/sec) après la Fontaine du Vaucluse, particularité qui en fait un site unique en Isère.

Coupe schématique des exurgences de type Vauclusien des Gillardes



### Risques naturels

Les pentes de part et d'autre de la Souloise étaient encore exploitées par l'agriculture jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, ce qui explique la présence de clapiers et d'une ruine : la ferme Beaume. Les pentes étaient alors complètement déboisées, augmentant fortement les risques naturels (éboulement, glissement de terrain, inondations).

L'Etat lance au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle un programme national de Restauration de Terrains de Montagne (RTM) qui consiste à reboiser des secteurs de montagne de fortes pentes à fort risque d'érosion.

C'est à cette époque que la Forêt domaniale de Pellafol est créée et qu'un reboisement en résineux (principalement du Pin noir d'Autriche) est mis en place sur des terrains appartenant à l'Etat et géré par l'ONF.

### Foncier

La zone d'intervention du site fait 205,4 hectares ce qui intègre des secteurs en domaine public non cadastrés : rivière la Souloise, chemins ruraux et routes pour 27,29 ha et 178,11 hectares de parcelles cadastrées (79 parcelles), dont 80 ha sur Monestier d'Ambel et 98,2 ha sur Pellafol.

Dans ces surfaces cadastrées, 93,1% sont publiques en propriété des communes (44,6 % Monestier d'Ambel, 5,7% Pellafol) ou de l'Etat (42,8% forêt domaniale).

Le périmètre intègre 25 parcelles privées pour 13,2 ha , dont 12,7 ha sur Pellafol et 0,5 ha sur Monestier d'Ambel.

Ces parcelles sont des enclaves au sein soit de la forêt domaniale soit des forêts communales. Certaines sont stratégiques et donc à acquérir en priorité notamment à proximité de l'exurgence des Grandes Gillardes.

Une animation foncière sera donc à prévoir avec des acquisitions possibles par les communes concernées.

### Patrimoine naturel

Le diagnostic patrimonial (cf encadré pages précédentes) met en évidence à la fois des enjeux importants sur les habitats aquatiques (enjeu chabot/blageon/cinacle plongeur), sur les habitats rupestres (enjeu oiseaux rupestres comme le Crave à bec rouge, l'Aigle royal et les chauves-souris), sur les habitats forestiers (enjeu flore protégée et arbre à cavités) ainsi que sur les habitats humides (enjeu tufière).

Il faut aussi souligner que le niveau de connaissance dans le zonage du site n'est pas très élevé et que des inventaires complémentaires dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion permettront d'affiner et compléter cet état initial notamment sur le volet faune. Un des aspects importants pour la préservation des enjeux patrimoine naturel est la conciliation avec les nombreuses activités socio économiques présentes sur le site.

### Activités sur le site

L'activité sylvicole est omniprésente sur le site avec une majorité du zonage faisant partie de la forêt domaniale ou des forêts communales de Pellafol et de Monestier d'Ambel. La forêt domaniale étant RTM, l'objectif principal de gestion est la protection contre les risques naturels, il y a donc très peu de coupes forestières planifiées, le plan d'aménagement forestier est en cours de réactualisation, il prévoit une coupe en 2033 pour sortir 170 m<sup>3</sup>. Ce plan intègre déjà les objectifs du DOCOB à savoir une gestion favorisant la diversification des essences forestières et une gestion particulière des bois clairs à Sabot de vénus.

Des activités sportives d'eau vive de type kayak ou hydrospeed ont lieu entre le Pont de la Beaume et celui du Mas (4,5 km de cours d'eau) de façon ponctuelle, cette activité ne peut se faire qu'avec un débit important à savoir au printemps.

Un site d'escalade de type terres d'aventure est présent sur les falaises côté Monestier d'Ambel qui surplombent les Gillardes, au lieu-dit « Petites roches ». Ce site comporte plus de 20 grandes voies d'escalade dont la dernière a été équipée en 2018, les grimpeurs utilisent le parking et accèdent en 20 minutes à pied par les sentiers existants au bas de la falaise.

3 spots de base-jump sont aussi utilisés du haut des falaises d'escalade, l'accès se fait via la commune de Saint-Disdier-en Dévoluy et l'atterrissage sur les parkings existants le long de la Souloise.

Des activités traditionnelles ont aussi lieu comme la pêche, la Souloise classée en 1<sup>ère</sup> catégorie attire les pêcheurs à la mouche (gestion AAPPMA de Corps) et la chasse avec l'ACCA de Monestier d'Ambel et l'ACCA de Pellafol (gibier : principalement chamois, chevreuil et sanglier).

Les promeneurs sont aussi très présents l'été, les offices du tourisme du Dévoluy et de Corps orientent les touristes vers ce sentier familial en bordure de la Souloise en été, ce qui provoque parfois un engorgement des parkings, beaucoup de visiteurs ne font qu'un aller-retour jusqu'aux grandes gillardes.

### Potentiel pédagogique :

Il existe actuellement un sentier thématique sur l'eau « Plic et ploc » qui comprend deux boucles, une petite d'1,4 km qui se réalise en 1H et une grande de 5 km pour environ 2h30.

Ce sentier comporte 3 passerelles qui franchissent les cours d'eau, 12 panneaux pédagogiques (certains peu lisibles), un balisage avec une goutte d'eau et une cabane-abri vers les grandes gillardes.

3 parkings existent dans le périmètre : deux le long de la RD2017, le plus proche étant celui au bord de la Souloise, sa taille est conséquente mais non optimisée, les places de stationnement n'étant pas matérialisées. Ce parking est le point de départ du sentier et possède tables de pique-nique et poubelle.

A noter aussi qu'un sentier thématique RTM arrivant de Pellafol arrive sur le sentier Plic et ploc non loin du parking, donnant une variante de boucle à la journée possible.

Une aire d'accueil est située au pont de la Beaume avec parking, tables et panneaux d'information (porte d'entrée des Hautes-Alpes).

L'accès pour un bus scolaire ne peut se faire que par la RD537 qui relie Pellafol au Dévoluy avec dépose des scolaires, la route venant de Monestier n'est pas adaptée.

Entre 2011 et 2018 70 classes de l'Isère ont bénéficié de financements du Département pour visite le site.

En 2018, des animations pour le grand public et pour certaines structures partenaires du département dans le domaine social ont eu lieu dans le cadre de la campagne estivale des animations ENS avec beaucoup de succès.

Le site connaît depuis 2014 une fréquentation en hausse surtout estivale.

La commune de Corps comporte une résidence de vacances « la Tuile aux loups » au bord du Sautet agréée par l'éducation nationale ce qui permet l'accueil de classes.

#### Préconisations de gestion

- Diversification des essences forestières dans les secteurs monospécifiques à Pin noir
- Réouverture des clairières sur pelouses sèches
- Entretien des stations de sabot de vénéus et pointage des stations d'autres espèces protégées pour prise en compte lors des travaux sylvicoles
- Préservation de la Tufière par amélioration du chemin actuel
- Remise à niveau du chemin de découverte sur les aspects sécurité, balisage
- Etude de la faisabilité d'une portion PMR jusqu'aux grandes gillardes
- Valorisation des cheminements avec plusieurs boucles et des thématiques variées (eau, biodiversité, géologie, usages passés et actuels...)
- Utilisation de la cabane-abri comme site d'exposition / informations
- Valorisation de l'ancienne ruine de la Ferme Beaume
- Actions de sensibilisation auprès des utilisateurs du site pour concilier activités et biodiversité (exemple : escalade/rapaces, kayak/frayères à poissons, randonnée/flore protégée et tufière..)

## **Bilan**

<b>Note totale :</b>	<b>76,90 / 100</b>	<b>(seuil d'éligibilité &gt; 50)</b>
<b>Note patrimoine naturel :</b>	<b>57,20 / 65</b>	<b>(seuil d'éligibilité &gt; 40)</b>

Le site des Gillardes possède indéniablement un patrimoine naturel remarquable avec de nombreuses espèces protégées et/ou rares présentes et plusieurs milieux naturels à enjeux. Le degré de menaces est variable selon les espèces mais globalement il faudrait intégrer ces enjeux liés au patrimoine naturel aux nombreuses activités socioéconomiques présentes sur le site pour limiter les impacts possibles, ce qui n'est pas le cas actuellement, hormis pour la gestion sylvicole.

Le potentiel de valorisation pédagogique est important, le paysage et le spectacle des exurgences en font un site unique. La fréquentation actuelle mérite d'être mieux canalisée et informée, notamment pour éviter certaines dégradations (feux, camping). La diversité des thèmes pédagogiques abordables font de ce site un bon support pédagogique de la maternelle jusqu'aux universités, le facteur limitant étant la distance du site par rapport aux établissements scolaires..

Bien que ce site soit déjà dans le site Natura 2000, ce cadre n'a pas permis jusqu'à maintenant, après l'arrêt du programme Life, de continuer les actions de gestion et de valorisation prévues au DOCOB. Le statut d'ENS local permettrait de relancer une animation spécifique à ce secteur, d'apporter des moyens supplémentaires pour affiner les actions de gestion et maîtriser le foncier, d'élargir les actions à des espèces non ciblées par le DOCOB et mettre en œuvre les actions liées à la valorisation pédagogique non pris en compte par Natura 2000.

**En conclusion ce site peut être intégré au réseau des ENS de l'Isère, en tant que site local, dans un objectif aussi d'apporter une plus-value écologique aux actions de gestion forestière programmées sur ce secteur pour faire de ce site une vitrine sur le lien entre sylviculture et biodiversité.**

## **Annexes**

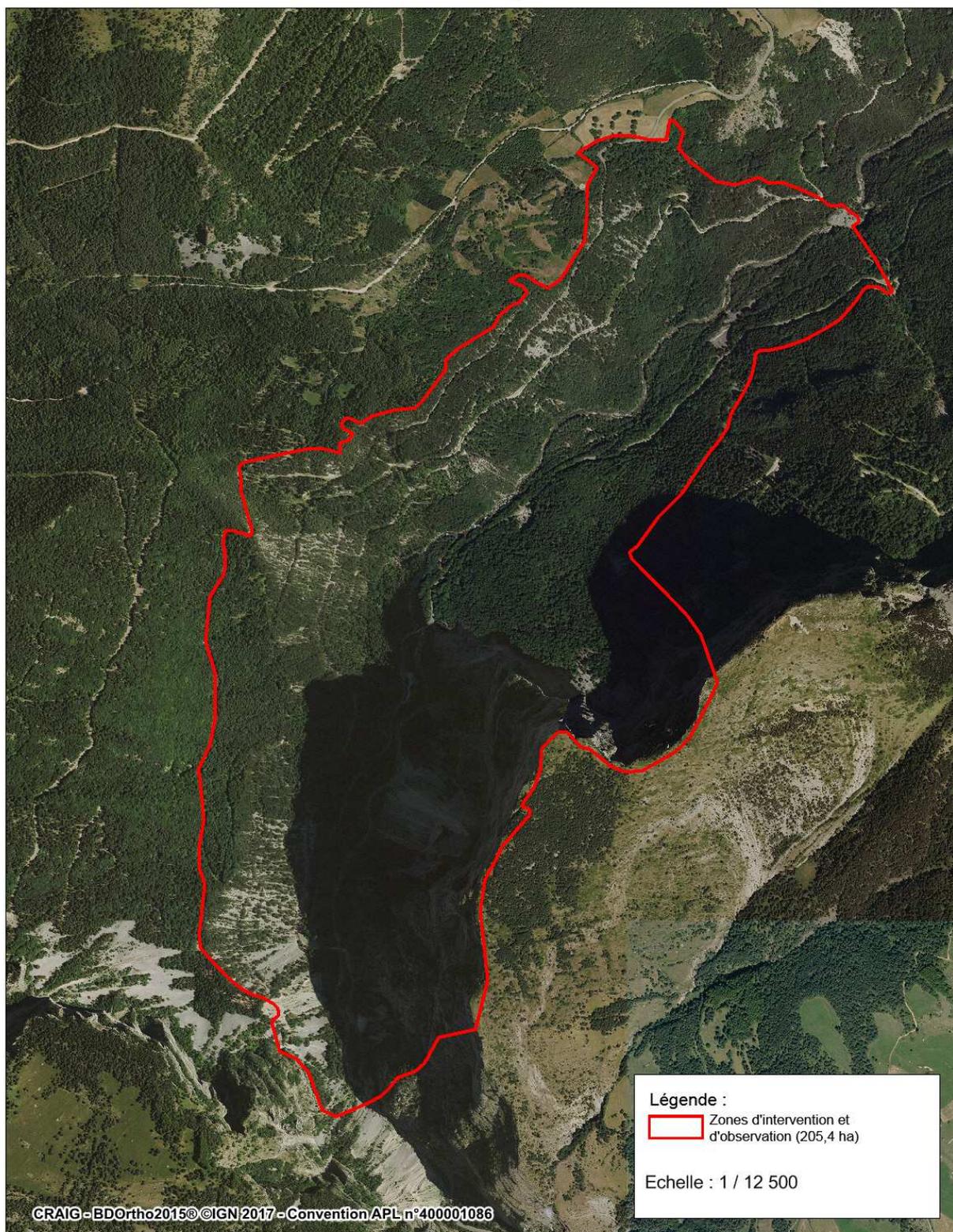
- 1- Carte de situation du site sur scan 25**
- 2- Carte de situation sur photo aérienne**
- 3- Carte du foncier du site**
- 4- Carte du statut foncier du site**
- 5- Liste des parcelles en zone d'intervention et synthèse foncière**

**ESPACE NATUREL SENSIBLE LOCAL**  
**Les Gillardes (SL279) - Communes de Pellafol et Monestier d'Ambel**  
**Carte de situation**



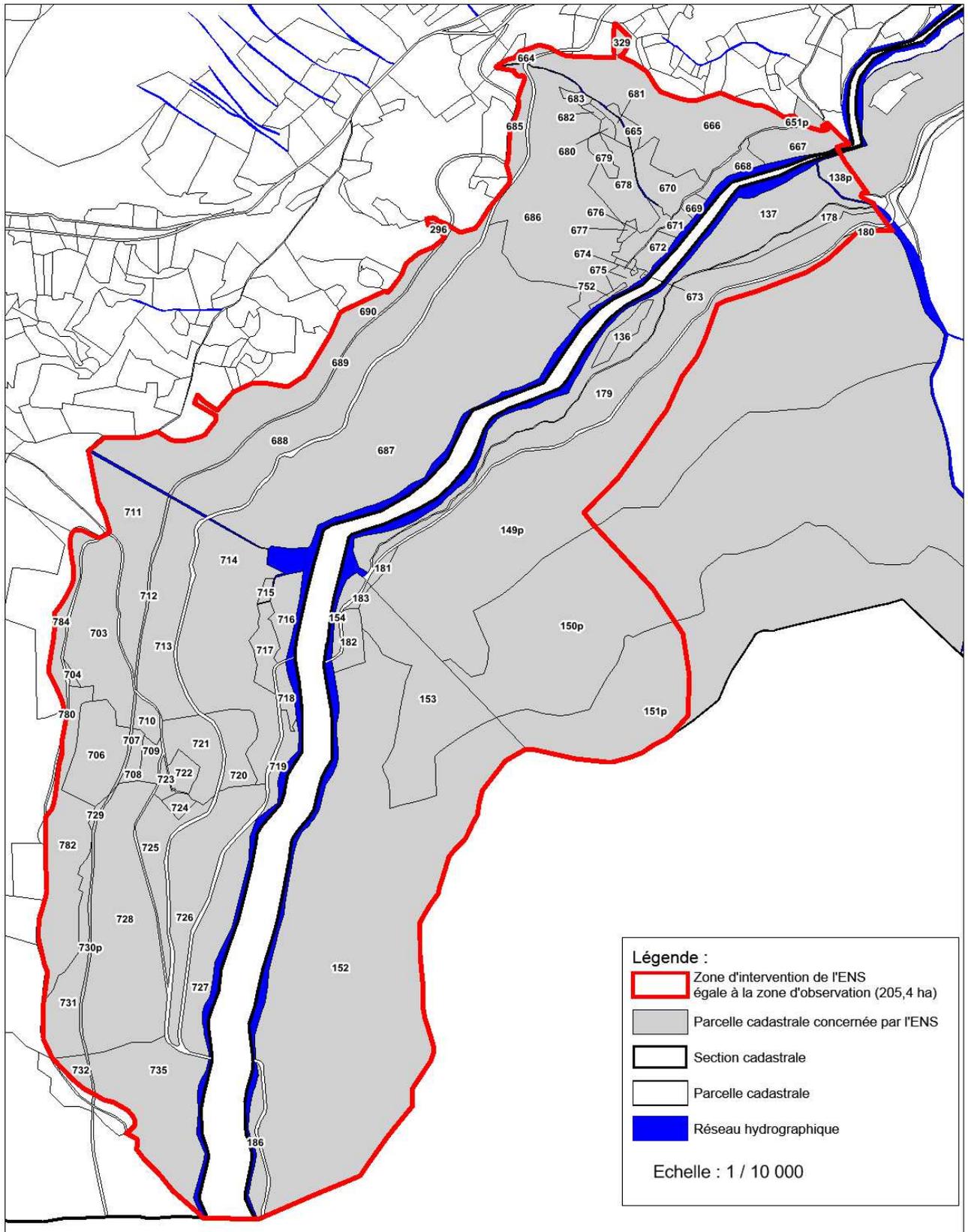
Département de l'Isère, Direction de l'aménagement, Service patrimoine naturel - Mars 2019

**ESPACE NATUREL SENSIBLE LOCAL**  
**Les Gillardes (SL279) - Communes de Pellafol et Monestier d'Ambel**  
**Carte de situation photo aérienne**



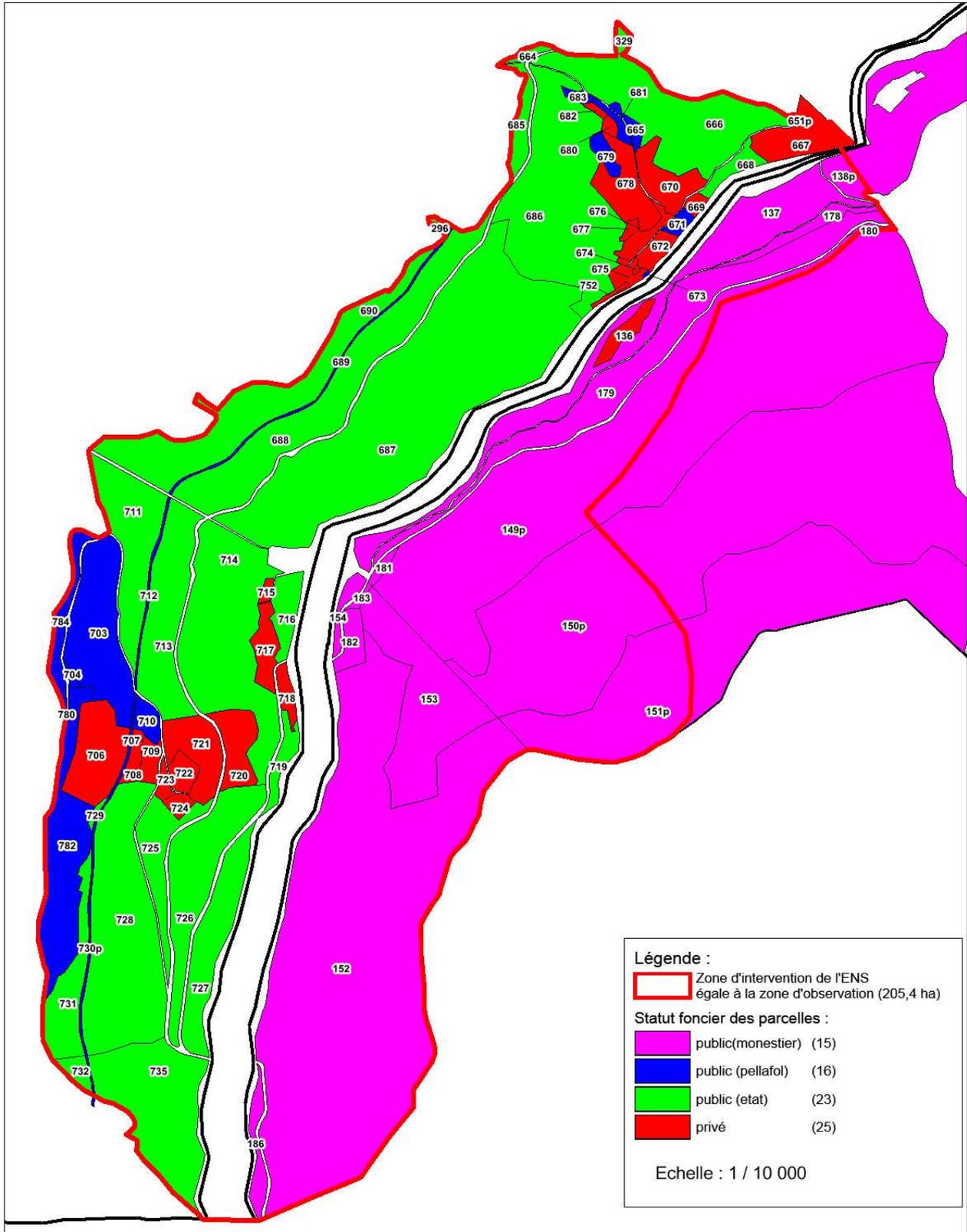
Département de l'Isère, Direction de l'aménagement, Service patrimoine naturel - Mars 2019

**ESPACE NATUREL SENSIBLE LOCAL**  
**Les Gillardes (SL279) - Communes de Pellafol et Monestier d'Ambel**  
**Carte foncière**



Département de l'Isère, Direction de l'aménagement, Service patrimoine naturel - Mars 2019

**ESPACE NATUREL SENSIBLE LOCAL**  
**Les Gillardes (SL279) - Communes de Pellafol et Monestier d'Ambel**  
**Statut foncier**



Département de l'Isère, Direction de l'aménagement, Service patrimoine naturel - Mars 2019

5 – Parcellaire en zone d'intervention

commune	section	parcelle	zonage	(m²)	statut foncier
Monestier d'Ambel	C	136		4650	privé
Monestier d'Ambel	C	137		54720	public(monestier)
Monestier d'Ambel	C	138	5300	66304	public(monestier)
Monestier d'Ambel	C	149	140900	303760	public(monestier)
Monestier d'Ambel	C	150	99160	305800	public(monestier)
Monestier d'Ambel	C	151	56850	161730	public(monestier)
Monestier d'Ambel	C	152		310160	public(monestier)
Monestier d'Ambel	C	153		49840	public(monestier)
Monestier d'Ambel	C	154		3440	public(monestier)
Monestier d'Ambel	C	178		6164	public(monestier)
Monestier d'Ambel	C	179		53300	public(monestier)
Monestier d'Ambel	C	180		932	public(monestier)
Monestier d'Ambel	C	181		1507	public(monestier)
Monestier d'Ambel	C	182		5600	public(monestier)
Monestier d'Ambel	C	183		730	public(monestier)
Monestier d'Ambel	C	186		6210	public(monestier)
commune	section	parcelle	zonage	(m²)	statut foncier
Pellafof	C	651	413,8	2570	privé
Pellafof	C	667		10700	privé
Pellafof	C	669		1480	privé
Pellafof	C	670		10320	privé
Pellafof	C	672		3550	privé
Pellafof	C	674		190	privé
Pellafof	C	675		3060	privé
Pellafof	C	676		3810	privé
Pellafof	C	677		890	privé
Pellafof	C	678		12940	privé
Pellafof	C	680		1040	privé
Pellafof	C	682		620	privé
Pellafof	C	706		19500	privé
Pellafof	C	708		3070	privé
Pellafof	C	709		3420	privé
Pellafof	C	715		1040	privé
Pellafof	C	717		6910	privé
Pellafof	C	718		3050	privé
Pellafof	C	720		10560	privé
Pellafof	C	721		13490	privé
Pellafof	C	722		3880	privé
Pellafof	C	723		1620	privé
Pellafof	C	724		2200	privé
Pellafof	C	752		710	privé
Pellafof	C	296		870	public (etat)
Pellafof	C	329		1350	public (etat)
Pellafof	C	664		1520	public (etat)
Pellafof	C	666		51610	public (etat)
Pellafof	C	668		4650	public (etat)
Pellafof	C	685		6560	public (etat)
Pellafof	C	686		75880	public (etat)
Pellafof	C	687		163995	public (etat)
Pellafof	C	688		56220	public (etat)
Pellafof	C	690		51200	public (etat)
Pellafof	C	711		29900	public (etat)
Pellafof	C	713		32660	public (etat)
Pellafof	C	714		63170	public (etat)
Pellafof	C	716		7500	public (etat)
Pellafof	C	719		5130	public (etat)
Pellafof	C	725		15230	public (etat)
Pellafof	C	726		33780	public (etat)
Pellafof	C	727		24050	public (etat)
Pellafof	C	728		68280	public (etat)
Pellafof	C	729		680	public (etat)
Pellafof	C	731		17480	public (etat)
Pellafof	C	732		3240	public (etat)
Pellafof	C	735		47380	public (etat)
Pellafof	C	665		2100	public (pellafof)
Pellafof	C	671		1920	public (pellafof)
Pellafof	C	673		130	public (pellafof)
Pellafof	C	679		3000	public (pellafof)
Pellafof	C	681		1850	public (pellafof)
Pellafof	C	683		1040	public (pellafof)
Pellafof	C	689		4110	public (pellafof)
Pellafof	C	703		33180	public (pellafof)
Pellafof	C	704		540	public (pellafof)
Pellafof	C	707		1090	public (pellafof)
Pellafof	C	710		3640	public (pellafof)
Pellafof	C	712		2000	public (pellafof)
Pellafof	C	730	3401	3325	public (pellafof)
Pellafof	C	780		25	public (pellafof)
Pellafof	C	782		35120	public (pellafof)
Pellafof	C	784		7700	public (pellafof)
		%	nb parcelles	surface (m²)	surface (ha)
<b>total monestier</b>		100%	16	799463	79,9
<b>total public communal</b>		99,4	15	794813	79,5
<b>total privé</b>		0,6	1	4650	0,5
		%	nb parcelles	surface (m²)	surface (ha)
<b>total pellafof</b>		100,0	63	981705	98,2
<b>total public</b>		53,5	39	525665	52,6
dont domaniale		21,6	28	211660	21,2
dont communal		32,0	11	314005	31,4
<b>total privé</b>		12,1	24	118463,8	11,8
		%	nb parcelles	surface (m²)	surface (ha)
<b>total global</b>		100%	79	1781168	178,1
<b>total public</b>		74,1	54	1320478	132,0
dont domaniale		11,9	28	211660	21,2
dont communal Monestier		44,6	15	794813	79,5
dont communal Pellafof		5,7	11	100846	10,1
<b>total privé</b>		6,9	25	123113,8	12,3